



Afrique et développement, Vol. XXXI, No. 1, 2005, pp. 118–149
© Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en
Afrique, 2006 (ISSN 0850-3907)

La lutte anti-corruption : l'expérience des pays d'Asie du Sud-Est

Basga Emile Dialla*

Résumé

De par son caractère impalpable et son impact corrosif sur la croissance économique, la corruption, bien qu'elle ait toujours existé dans l'histoire de l'humanité, est devenue de nos jours la préoccupation majeure de la communauté internationale. Longtemps ignorée par des disciplines comme la sociologie, la corruption s'apparente à des infractions diverses et serait un phénomène des temps modernes lié à l'économie du marché. En effet, elle se développe dans les pays où les institutions sont trop faibles pour y faire obstacle, du fait des pressions exercées sur les autres secteurs de la société par l'économie marchande. En somme, la corruption, un fléau contre lequel la lutte sera longue et difficile, fleurit dans le vide institutionnel. La stratégie de lutte anti-corruption doit allier volonté politique, information et sanction, avec l'implication de toutes les couches sociales et de la communauté internationale. L'expérience de certains pays d'Asie du Sud-Est en la matière pourrait, dans une certaine mesure, inspirer les pays africains dans leur lutte quotidienne contre ce fléau des temps modernes.

Abstract

Although corruption has always existed throughout the history of mankind, it has become lately the major concern of the international community because of its underground characteristics and its corrosive impact on economic growth. Ignored for long time by sociological research, corruption refers to any form of embezzlement and appears as a consequence of the market economy. Actually, corruption thrives in countries with weak institutions due to the pressure on other sectors from the market economy. In sum, corruption against which the fight will be long and hard appears within an institutional vacuum. The strategy to fight corruption should involve all social segments and the international com-

* Sociologue, Chargé de Recherche, Institut des Sciences des Sociétés, CNRST, 02 BP 5154 Ouagadougou 02, Burkina Faso. Email : emile_dialla@yahoo.fr

munity, and combine strong political will, citizen information and punishment. To that respect, African countries may learn somehow from the South East Asian countries' experience.

Introduction

La corruption n'est pas un phénomène récent. Elle est apparue dès l'antiquité, et déjà Platon, philosophe et politologue grec du Ve siècle avant Jésus-Christ, évoquait dans *Les Lois* ce phénomène en ces termes :

Les serviteurs de la nation doivent s'acquitter de leurs services sans recevoir la moindre gratification ... se forger une opinion et s'y tenir n'est pas chose facile, mais c'est pour un homme, le moyen le plus sûr d'obéir loyalement à la loi qui lui dit : ne rends aucun service en échange d'un présent.¹

Mais le phénomène de la corruption s'est considérablement amplifié depuis trente ans avec le choc pétrolier de 1973 qui a déclenché une frénésie pour arracher de nouveaux marchés au Moyen-Orient.² Depuis les années 90, la corruption n'a cessé de faire les grands titres de la presse de plusieurs pays. D'aucuns la considèrent même comme étant la plus sérieuse menace à l'encontre des Etats, quel que soit leur régime économique ou politique. Bien qu'elle ait toujours existé dans l'histoire de l'humanité, la corruption est devenue de nos jours, une préoccupation majeure de la communauté internationale du fait de son impact négatif sur la croissance économique et sur la lutte contre la pauvreté. Elle fait l'objet chaque année, d'un rapport de l'ONG *Transparency International* qui présente l'Indice de Perceptions de la Corruption (IPC), un index annuel des pays, classés selon leur niveau perçu de la corruption et ayant pour sources de multiples enquêtes. L'IPC permet de dresser la liste du « hit-parade de la corruption » ; cette liste au titre de l'année 2002 est présentée en annexe et classe au total, 102 pays dans le monde, allant du moins corrompu au plus corrompu. Dans la plupart des pays africains, on parle d'une « culture de la corruption »³ en ce sens que le phénomène est devenu banal et s'est installé au cœur des relations sociales. La corruption, en ce qu'elle « ... contribue à la déliquescence des fonctions étatiques »⁴ et affaiblit les institutions dont dépend la croissance économique, peut de ce fait, saper tous les efforts et actions des différents gouvernements africains en matière de lutte contre la pauvreté.

Le but principal de cette étude est d'appréhender le phénomène de la corruption à travers une revue de quelques études sur la question pour une meilleure compréhension de la dynamique du phénomène. Cette étude, qui est une réflexion critique sur la corruption, part d'une définition qui permet d'appréhender le phénomène pour ensuite traiter successivement de ses causes et conséquences, des dispositions réglementaires internationales contre la

corruption et de l'expérience asiatique en matière de lutte contre la corruption.

Appréhension du phénomène de la corruption

Cette partie définit la corruption, explore la représentation du phénomène dans les sociétés traditionnelles d'Afrique et présente la perception sociologique.

Définition

Le terme « corruption » vient du verbe latin *rumpere* qui signifie rompre, enfreindre, briser ou casser. Il indique donc que quelque chose s'est cassé. Ce *quelque chose* peut être un code de conduite moral ou social ou, le plus souvent, une règle administrative. Si c'est le dernier cas, cela suppose que la règle qui a été brisée est précise et transparente. En outre, l'agent public qui enfreint la règle en tire un bénéfice tangible pour lui-même, sa famille, ses amis, sa tribu, son parti politique ou tout autre groupe qui lui est proche. Également, le bénéfice tiré doit être perçu comme une compensation directe d'un acte spécifique de corruption.⁵

La littérature ne donne aucune définition précise de la corruption qui vaudrait pour toutes les formes, tous les types et tous les degrés de corruption, ou qui fasse l'unanimité, car,

La corruption ressemble à un prisme à multiples facettes que l'on peut regarder sous divers angles. On peut ainsi l'appréhender comme un phénomène social ou sous l'angle des sciences politiques, de la théorie économique et organisationnelle ou du point de vue du droit pénal et du droit civil. Une approche trop restrictive – la corruption en tant que comportement répréhensible, par exemple – risquerait de ne faire apparaître qu'une facette du prisme. À l'inverse, et du fait même de ce danger, il arrive que l'on en donne une définition trop large ; on en arrive alors à qualifier de corruption un certain nombre d'infractions générales commises dans l'exercice d'une activité professionnelle – vol, malversation, fraude et autres actes – préjudiciables à l'employeur. Or il n'y a ici rien de tel. Pour aller à l'essentiel, la corruption relève non pas du chapardage, mais plutôt de l'abus de pouvoir ou d'une improbité dans le processus de prise de décision. Pareille définition pourra être encore davantage affinée, mais elle constitue dans tous les cas le plus petit dénominateur commun.⁶

La littérature indique par ailleurs que la corruption peut aussi être considérée comme un phénomène de société et, dans ce sens, l'on parlera alors de la corruption systématique des systèmes juridiques, de la gestion économique, de la fourniture des services publics et de la prise des décisions politiques.

Selon la définition de la Banque mondiale (2001),

...la corruption désigne l'abus d'une fonction publique pour le profit personnel. Elle peut être le fait de petits fonctionnaires, au traitement généralement peu élevé. Dans ce cas, il s'agit de « petite » corruption, motivée par la « nécessité ». Lorsqu'elle est le fait de cadres moyens ou supérieurs et des élites au pouvoir, elle constitue la « grande » corruption, fondée sur la « cupidité » et le pouvoir.⁷

La corruption, dans tous les cas, suppose des calculs personnels et des projets conscients, et implique à la fois ceux qui en prennent l'initiative et ceux qui se laissent corrompre.

On retiendra plus simplement que la corruption est un abus de pouvoir public en vue d'obtenir un profit privé et cela inclut les infractions telles que le détournement de deniers publics, la fraude, le versement de pots-de-vin, l'escroquerie, le racket, le népotisme, le clientélisme et le trafic d'influence. Mais comment ce phénomène était-il représenté dans les sociétés traditionnelles d'Afrique ?

Représentation de la corruption dans les sociétés traditionnelles d'Afrique

Sur la base d'études monographiques commandées par le Réseau national de la lutte anti-corruption (REN-LAC), une ONG burkinabè, et consacrées à quelques groupes ethniques du Burkina, il ressort que la plupart des travaux linguistiques ne relèvent pas un terme qui pourrait se traduire par la corruption. Enquêtant auprès du groupe ethnique *moaaga*, Pierre BOUDA⁸ (2001), rapporte en effet qu'il n'existe pas un terme *moore* pour traduire « corruption ». Le mot le plus proche utilisé couramment est « *raabo* » ou « achat » qu'on retrouve dans l'expression « *b raa zagla* » ou « on a acheté un tel » ou « un tel est corrompu ». Mais le fait de n'avoir pas de mot pour désigner la corruption ne signifie pas que les *Moore* ignorent le phénomène, tant il est vrai qu'une pratique sociale peut difficilement avoir cours dans une société sans que celle-ci ne s'en forme une idée. En effet, les *Moore* ont des proverbes qui indiquent qu'ils auraient une certaine idée de la corruption. Les proverbes en *moore* qui, traduits littéralement disent que « Pour l'homme véritable, il vaut mieux voir son champ donner moins que son crédit ou sa parole diminuer », « Il est indigne d'un homme de s'improviser croque-mort en voyant que le mouton de l'enterrement est gros », « Un homme digne devrait préférer dire la vérité au risque pour cela de dormir à jeun que de mentir pour avoir à manger » en sont une illustration. Il apparaît à travers ses trois proverbes que la corruption est une dégradation de la dignité chez l'homme et BOUDA de préciser que,

On remarque ainsi que ce qui est en cause, c'est moins le dommage subi par un tiers ou par la société que celui que l'on subit soi-même en se laissant

corrompre. De fait, dans tous ces proverbes, le corrompue est laissé dans l'ombre ; seul le corrompu est montré du doigt.⁹

Le corrompu est couramment désigné par les termes de « *Nin-yaalga* » et « *Nin-yoogo* » ou le vaurien, tandis que le « *Nin-wenga* » ou « mauvais type » serait le terme le plus proche pour désigner le corrompue. Ainsi dans la perception *moaaga*, le concept de corruption renvoie plutôt au code moral qu'au code juridique. Ici, il s'agit de désigner le mal et non de qualifier une pratique comme délit. La corruption n'est pas nommée comme un fait. Par contre, le vol est désigné comme un fait, caractérisé comme délit et sanctionné comme tel. Il est d'ailleurs courant d'entendre en pays *moaaga* la sentence qui veut que « *zuk noag ronda buuga* » ou « Qui vole une poule paiera d'une chèvre ».

D'une manière générale, c'est la société actuelle qui est corrompue. Autrement dit, la corruption, telle que nous la connaissons aujourd'hui, n'existait pas en tant que telle dans nos sociétés traditionnelles. Même la pratique des cadeaux dans ces sociétés n'était pas perçue comme une source de corruption. Les cadeaux font partie des règles de fonctionnement de la société. Ainsi, on dit souvent qu'on ne vient pas voir le chef les mains vides. Les dons et présents faits à celui-ci, quelle que soit leur valeur, s'intègrent dans une procédure normale et ne peuvent pas être considérés comme une tentative de corruption. De même, offrir un cadeau à quelqu'un pour solliciter son aide afin de résoudre un problème ou « *seeg yōkre* » chez les *Moose*, n'est pas perçue comme un acte corrompue. La corruption serait un phénomène des temps modernes qui s'est développé en même temps que l'économie de marché, mais tardivement abordé par des disciplines comme la sociologie.

Perception sociologique de la corruption¹⁰

La corruption qui est désormais devenue un thème d'actualité récurrent dans les agendas publics a été un objet d'étude longtemps ignoré par la sociologie, un enjeu mal cerné aussi bien socialement que scientifiquement. Elle fait habituellement l'objet d'une occultation sociale, et c'est généralement au détour d'une dénonciation ou d'un scandale que le phénomène de la corruption s'offre à l'appréciation du grand public, mais de manière éphémère et partielle. En effet,

Ses caractéristiques - cachée, aux contours flous, aux acteurs non identifiés, aux volumes détournés difficilement quantifiables - font de la corruption un phénomène social dénoncé aveuglément car mal connu et, de fait, contre lequel il semble impossible de lutter efficacement.¹¹

Le problème principal que pose la corruption vient de ce qu'elle tire sa force du secret et du silence qui l'entourent. Généralement, on en pressent l'existence mais on n'en a pas la preuve, et rares sont les statistiques officielles qui évoquent ce type de phénomène. La corruption en tant que comportement

déviant résultant de conditions sociales, est symptomatique de ce qu'on a pu qualifier de "crise des valeurs" dans nos sociétés contemporaines. Longtemps sujet tabou, la corruption n'est apparue comme une préoccupation sociale majeure que dans la décennie 1990. En outre les instruments qui permettraient de cerner ce nouvel objet à la fois social, économique et politique font défaut.

Jusque-là, les recherches se sont concentrées essentiellement sur le phénomène de corruption du point de vue de la microsociologie des comportements corrompus, et les développements les plus approfondis sont l'œuvre d'auteurs italiens (Della Porta 1992 ; Della Porta et Vanucci 1994 ; Sapelli 1994 ; Pizzorno 1992, 1998).¹²

Ce niveau d'analyse se base sur le choix rationnel et explique la participation des individus à des actes de corruption par l'intérêt qu'ils en tirent. Un acteur rationnel opte pour la corruption lorsque le système institutionnel d'opportunités rend cette activité satisfaisante sans qu'il n'encoure beaucoup de risques. De ce point de vue, le choix entre la corruption ou non ne dépend pas seulement des préférences de l'individu et du contexte institutionnel, mais aussi de l'interaction stratégique avec d'autres acteurs. Ce sont les interactions entre acteurs politiques et économiques, le jeu des offres et des demandes qui créent des cadres d'échanges potentiellement corrompus.

Cette approche microsociologique aborde l'acte corruptif comme étant d'abord le fait de l'individu. Mais en se focalisant sur l'individu, elle occulte le contexte qui reste une variable déterminante du comportement humain. La microsociologie n'est pas un cadre de recherche qui se suffit à lui-même et il est théoriquement préférable d'aborder les faits sociaux à partir de la macrosociologie.¹³ En effet, le basic de l'analyse sociologique veut que l'on cherche à comprendre et à expliquer tout phénomène étudié en le reportant à son contexte le plus global. L'homme est façonné par son milieu et sa réaction à un phénomène tel que la corruption est déterminée par des facteurs et circonstances liés à son environnement. L'homme naît bon, c'est la société qui le corrompt, avait dit en substance Jean-Jacques Rousseau (1966) dans *l'Emile ou de l'éducation*. En effet, dans un contexte de libéralisation économique où l'*avoir* prime sur l'*être*, la corruption devient pour l'individu, le raccourci pour la réussite matérielle. Des conditions de travail peu incitatives dans une administration font de la corruption une stratégie de survie pour l'agent. Et dans un contexte où le phénomène de la corruption devient un élément routinier du fonctionnement de l'administration, ne pas pratiquer la corruption devient paradoxalement un comportement *anormal*. Être honnête dans un tel contexte pour une entreprise *coûterait cher* et équivaldrait au *suicide*. Mais pire, lorsque la petite corruption pratiquée par les agents subalternes se propage à leurs supérieurs dans l'administration, la corruption prend des allures de coopérative dans laquelle tous les membres touchent

leur part des bénéfices engrangés. Et lorsque les politiciens et les hauts responsables d'un pays pratiquent la grande corruption, ils donnent l'exemple aux citoyens, et contribuent ainsi, par le phénomène social de l'imitation, à instaurer une "culture de la corruption". A l'extrême, il peut en résulter une paralysie systémique que Durkheim (1960) appellerait l'*anomie*, c'est-à-dire une situation de dérégulation générale où même les actes délictueux (ici la corruption) les plus flagrants restent impunis. L'état d'*anomie* n'entrave pas seulement le développement d'un pays, il constitue une grave menace pour la survie même de la société.

L'approche sociologique met l'accent non seulement sur le contexte qui favorise la corruption (elle est perçue comme une manifestation de l'économie de marché) mais surtout sur le caractère nocif de celle-ci.

Causes et conséquences de la corruption

Les dimensions économiques de la corruption sont sans doute celles qui ont été les plus explorées. Le débat s'est focalisé un moment sur la question de savoir si la corruption améliore ou, au contraire, empêche le développement économique dans les pays industrialisés (Tanzi, 1994)¹⁴, ainsi que dans les pays du Tiers-monde (Cartier-Bresson 1992, 1997)¹⁵. La littérature souligne bien le caractère désastreux de la corruption pour le développement économique, à travers l'examen des causes et conséquences du phénomène.

Les causes

La corruption tire son origine de plusieurs causes et les recherches sur la question soulignent que,

Les principaux facteurs qui contribuent à la corruption sont la concentration du pouvoir, de la richesse et du prestige, les régimes non démocratiques ou autocratiques, la pesanteur de la bureaucratie, l'excès de contrôles administratifs et de restrictions commerciales, les monopoles, le népotisme, les concessions des autorités au titre du développement économique, industriel et infrastructurel, la mauvaise organisation et l'insuffisance de la rémunération des agents publics, la faiblesse de l'appareil judiciaire et - élément général prépondérant - une conception matérialiste de la réussite où pouvoir, argent, position sociale et ostentation jouent un rôle majeur, pour ne pas dire primordial. Très souvent, la simple cupidité des hommes favorise puissamment, elle aussi, la corruption.¹⁶

La corruption est également perçue comme une manifestation de la mondialisation et de la globalisation de l'économie. Meyer-Bisch¹⁷ soutient à ce sujet que les pressions exercées par l'économie marchande sur les autres secteurs de la société peuvent créer les conditions de la corruption en ce sens que,

Si le sous-système économique domine le politique, il y a corruption générale du bien commun, puisque les règles sociales de protection des individus comme les règles de fonctionnement des sociétés sont soumises aux lois du marché. De même si l'économique domine le culturel, le capital culturel est tout entier transformé en bien marchand, alors qu'il relève partiellement du domaine de l'inappropriable. La communication des savoirs ne peut plus fonctionner dans son espace propre....

Pour la Banque mondiale (2001), la corruption est la conséquence la plus nocive d'une mauvaise gestion économique. Ainsi, les incitations à la corruption triomphent dans les pays où les politiques nationales et la réglementation – en elles-mêmes des institutions – sont trop faibles pour y faire obstacle. De fait, la corruption fleurit dans le vide institutionnel.

Les conséquences

L'aspect le plus documenté de la corruption porte sur ses conséquences. Même si quelques rares écrits indiquent que la corruption favorise les échanges et serait moins dommageable qu'on le dit en se référant à son impact plutôt positif sur la performance économique de certains pays asiatiques jusqu'à la crise de 1997,¹⁸ il est indéniable que la corruption est un phénomène globalement nocif. Selon la Banque mondiale (2001), la corruption nuit à l'efficacité économique et à l'équité sociale, car elle détourne les ressources des objectifs de développement économique et social, et prive les citoyens de services, en particulier les pauvres, qui ne peuvent pas payer les pots-de-vin obligatoires. Les répercussions de la corruption sont donc aussi bien économiques, du fait de la distorsion des motivations, que politiques (minage des institutions) et sociales, puisque la redistribution des richesses et du pouvoir se fait au profit des nantis et des privilégiés. La corruption est incompatible avec le maintien de taux de croissance et de réduction de la pauvreté. Pour la Banque,

L'argument selon lequel la corruption met de l'huile dans les rouages en abaissant les coûts de transaction est spécieux. En réalité, ce sont les distorsions créées par l'Etat lui-même qui provoquent la concussion, vue comme un moindre mal.¹⁹

Insistant sur les conséquences désastreuses de la corruption, le REN-LAC (2001) précise qu'au plan économique, ce fléau augmente les dépenses publiques par le biais des surfacturations, réduit les recettes fiscales, renchérit le coût des prestations et des fournitures, ce qui aggrave l'endettement du pays ; en outre, elle amoindrit la compétitivité économique, décourage l'investissement étranger et éloigne du pays les capitaux d'aide au développement. Au plan politique, la corruption entraîne un affaiblissement

des institutions et constitue de ce fait, une grave menace pour la démocratie. Au plan social, la corruption favorise une mauvaise redistribution des ressources, émousse les motivations et les incitations, et pervertit le système éducatif.

En somme, quelle que soit sa forme et à quelque niveau qu'elle intervienne, la corruption affaiblit gravement les valeurs fondamentales d'une société. Elle anéantit ainsi la notion de bonne foi qui est indispensable au fonctionnement correct des institutions gouvernementales, politiques et commerciales. Les différents États du Nord comme du Sud ont pris la juste mesure de la gravité du phénomène et ont engagé une lutte contre la corruption en prenant des dispositions réglementaires et juridiques y relatives, en réprimant et en pratiquant la bonne gouvernance.

Dispositions réglementaires internationales contre la corruption

L'Assemblée Générale des Nations Unies s'est penchée sur la question des pratiques de corruption dans les transactions commerciales internationales pour la première fois dans sa résolution 3514 du 15 décembre 1975. À la suite de cette résolution, de nombreuses autres dispositions se rapportant entièrement ou partiellement au sujet de la corruption furent adoptées par une large variété d'organisations internationales. Une tentative de rédiger une convention afin de contrecarrer le phénomène de la corruption dans les transactions commerciales internationales échoua, notamment à cause des différences d'appréciation sur les questions Nord-Sud.²⁰

Les Américains ont été à l'avant-garde de la lutte contre la corruption en votant dès les années 70, une loi incriminant les entreprises qui corrompraient des fonctionnaires ou des ministres étrangers. Ils réagissaient ainsi au brutal coup d'accélérateur que le choc pétrolier de 1973 avait donné à la corruption, en déclenchant une frénésie pour arracher de nouveaux marchés au Moyen-Orient. Mais les autres pays industrialisés ne les ont pas suivis, pas plus que les institutions financières n'ont voulu s'impliquer. Et la littérature²¹ mentionne que c'est le refus de la Banque mondiale d'autoriser son représentant en Afrique de l'Est, l'Allemand Peter Eigen, à engager une action contre la corruption qui a conduit ce dernier à démissionner et à créer en 1993, l'ONG *Transparency International*. Cette organisation, qui est présente dans plus de quatre-vingt pays, a contribué au renversement de la position de la Banque Mondiale (son président actuel, James Wolfensohn, a fait de la lutte contre la corruption un des axes de sa politique), à deux initiatives de la Commission Européenne et à la signature, fin 1997, de la convention de l'OCDE²² contre la corruption.

L'OCDE avait déjà réalisé une contribution significative en adoptant le 27 mai 1994, une Recommandation sur la corruption dans les transactions commerciales et internationales, et en mai 1996, une Recommandation sur la déductibilité fiscale des commissions occultes versées aux agents publics étrangers. Pour sa part, l'Organisation des États américains a adopté le 29 mars 1996, une Convention interaméricaine contre la corruption. L'Union Européenne, de son côté, a adopté le 7 août 1996, un Protocole à la Convention de 1995 sur la protection des intérêts financiers de la Communauté européenne en vue de réserver un traitement spécifique au problème de la corruption.

La Banque mondiale pour sa part, finance présentement des programmes anti-corruption initiés par la plupart des pays membres. Du point de vue de la terminologie, la littérature mentionne rarement l'*éradication de la corruption*, mais parle plutôt de *lutte contre la corruption* ou de *réduction de la corruption*. Cela est déjà une indication que la lutte contre ce fléau sera longue et difficile.

L'expérience des pays d'Asie du Sud-Est en matière de lutte anti-corruption

Cette partie commence par donner quelques généralités sur l'Asie, présente le « miracle asiatique » et la crise financière de 1997, puis la lutte anti-corruption dans cette partie du monde.

Les pays d'Asie : quelques repères

Quatre fois plus étendue que l'Europe, l'Asie est le plus vaste des continents. Elle se caractérise par quatre paysages différents, à savoir :²³

- l'Asie des moussons constituée de l'Asie de l'Est et du Sud ;
- l'Asie des montagnes composée du Centre de l'Asie avec l'Himalaya ;
- l'Asie froide qui concerne le Nord de l'Asie ;
- l'Asie sèche représentée par l'Ouest de l'Asie.

L'Asie se caractérise également par un peuplement inégal. Avec plus de 3,5 milliards d'habitants depuis 1996, l'Asie regroupe plus de la moitié (60%) de la population mondiale : c'est le continent le plus peuplé au monde. Cette population inégalement répartie est concentrée dans trois grands foyers de peuplements :

- l'Asie de l'Est = 1500 millions,
- l'Asie du Sud = 1200 millions,
- l'Asie du Sud-Est = 500 millions.

Avec une population de quelque 500 millions d'individus, l'Asie du Sud-Est comprend les pays fondateurs de l'ASEAN (Association des Nations de l'Asie du Sud-Est) tels que la Thaïlande, la Malaisie, Singapour, l'Indonésie et les Philippines auxquels s'ajoutent ce qu'on a appelé les Nouveaux Pays Industrialisés (Taiwan, Hongkong, Corée du Sud et Singapour déjà cité) et des pays tels que Brunei, le Cambodge, le Timor-Est, le Laos, l'Union du Myanmar, la Birmanie et le Vietnam.²⁴

Cette région du monde est complexe et diversifiée. Les seuls éléments communs semblent être la présence de l'eau et la culture du riz. Pour le reste, elle combine des clivages ethniques (Asie blanche au Vietnam et en Thaïlande ; Asie brune au Cambodge, Laos, Myanmar, Malaisie et Indonésie ; mais les déplacements de populations au fil des siècles brouillent la carte ethnique et lui donnent l'apparence d'un tableau tachiste), culturels (sphère d'influence indienne jusqu'au Cambodge, chinoise au Vietnam ; mais la présence dans toute la région d'une forte diaspora chinoise a diffusé le modèle confucéen partout), religieux (le confucianisme des groupes chinois et sinisés, le bouddhisme dominant, mais sous des variantes Theravada ou Mahayana selon les pays ; l'islam majoritaire en Malaisie et en Indonésie ; le christianisme aux Philippines).²⁵

Le miracle asiatique

Dans un article intitulé, *Un modèle de croissance en échec : Typhon financier sur les tigres d'Asie*, paru en octobre 1997 dans *Le Monde diplomatique*²⁶ (p. 21), Frédéric Clairmont, économiste, faisait remarquer que depuis une trentaine d'années, l'Asie du Sud-Est était l'une des régions économiques les plus prospères de la planète. Et de la Banque mondiale au Fonds monétaire international en passant par le Département d'État américain, on vénérât ses performances. Dans le bestiaire de l'économie mondiale, on a assimilé ses pays à des prédateurs, tigres ou dragons.

Au départ, il n'y avait rien eu de très miraculeux dans le « miracle économique » que chacun célébrait. Les capitalistes nationaux et étrangers installés dans ces pays n'avaient cessé d'accroître leurs parts de marché en stimulant les exportations, grâce à la fois à une main-d'œuvre abondante et bon marché (parce que surexploitée), à l'intervention systématique de l'Etat, à la généralisation des subventions publiques, au mépris des institutions démocratiques, à une corruption politique n'épargnant pas les plus hauts niveaux de l'État et à la liquidation de toute résistance syndicale. En effet, l'arrivée des capitaux étrangers entre 1995 et 1997 a accéléré la corruption. Les résultats de *Transparency International* à ce sujet, sont éloquentes :²⁷ Singapour était noté 15, Hongkong 15, Taiwan 28, la Malaisie 36, la Corée du Sud 48, Thaïlande 60, les Philippines 609, le Vietnam 76.

Les investisseurs étrangers semblaient davantage attirés, sinon par des rendements financiers élevés, du moins entraînés par une concurrence se ruant vers un marché en pleine expansion. Le népotisme politique, la corruption endémique, la collusion économique des décideurs et acteurs économiques avaient certes une connotation un peu désagréable mais ces paramètres étaient intégrés comme autant d'imperfections du marché relevant d'usages locaux incontournables, à ranger dans le cadre de traditions culturelles exotiques. Ces « usages » étaient, de surcroît, légitimés avec arrogance par nombre de dirigeants locaux comme la quintessence d'un particularisme culturel asiatique s'inspirant fort paradoxalement d'un vague confucianisme imposant la frugalité, le respect et surtout l'obéissance du peuple.²⁸

C'est cette ambiance qui a amené certains économistes à reconnaître une vertu positive à la corruption. Jusqu'à une époque encore récente, quelques économistes maintenaient que, sous certaines conditions, la corruption pouvait accélérer la croissance.²⁹ Leff (1964) et Huntington (1968) ont soutenu que la corruption peut accroître l'efficacité parce qu'elle lève les barrières et autres lourdeurs administratives imposées par le gouvernement qui empêchent l'investissement et interfèrent avec d'autres décisions économiques favorables à la croissance. Donc la corruption « huile le mécanisme » ou « graisse le processus ». Cet argument a souvent été utilisé pour expliquer les taux de croissance élevés dans certains pays d'Asie du Sud-Est caractérisés par une corruption ambiante. Certains pays de l'Asie du Sud-Est ont confirmé cette perception que la corruption peut accélérer la croissance. L'Indonésie et la Thaïlande ont été souvent citées comme pays à forte croissance en dépit de la prépondérance de la corruption. Pour le cas de l'Indonésie, il est soutenu qu'une corruption institutionnalisée est moins dommageable qu'une corruption aléatoire, en ce sens que chacun sait où aller et combien il faut payer.

Alors que pour la seule année 1996, les banques internationales, déversaient en Asie quelque 100 milliards de dollars US de crédits, montant déjà considérable, celui-ci était encore accru de quelques dizaines de milliards de dollars US prêtés par des investisseurs indépendants sans liens directs avec les banques. Les causes du soi-disant « miracle asiatique » n'ont, pour l'essentiel, guère à être recherchées ailleurs.³⁰

Avec l'essor des entreprises transnationales, indique Clairmont (1997), les économies de ces pays devinrent de plus en plus imbriquées dans l'ordre mondial. Entre 1960 et 1996, ce monde a connu l'une des périodes de croissance les plus explosives de l'histoire, non sans disparités entre les pays : Hongkong et Singapour ont des revenus par tête supérieurs à celui du Canada ;³¹ l'enrichissement de la Chine continue avec rigueur là où d'autres pays industrialisés montrent des signes de fatigue.

Le contraste est particulièrement net quand on compare la balance extérieure des nations les plus développées du Nord à celle de certains pays d'Asie du Sud-Est déjà cités, qui, tous, accumulent des excédents exceptionnels. Une fois encore, le cas de la Chine est remarquable. Ses réserves de devises, supérieures à 220 milliards de dollars US si l'on y ajoute celles de Hongkong, sont les plus importantes au monde. L'augmentation de la part des exportations de biens et de services dans la production est particulièrement nette dans le cas de Hongkong et de Singapour : supérieures de 39%, dans le premier cas, et de 79%, dans le second, à leurs produits nationaux bruts respectifs.

Cette montée en puissance de la machine exportatrice est cependant très dépendante des trois grands marchés mondiaux : Japon, États-Unis et Union Européenne. Mais le ralentissement de l'économie européenne et la résistance de certains États du Nord à la pénétration de leurs marchés nationaux par des productions asiatiques rendent plus difficile la perpétuation des performances exportatrices de l'Asie du Sud-Est.

La crise financière de 1997

Au second semestre 1997, les mêmes institutions financières qui avaient déversé des milliards de dollars US en Asie rapatrièrent dans l'urgence et l'affolement quelque 50 milliards de dollars US.³² En six mois, on s'est simplement aperçu que tous les pays de l'Asie du Sud-Est vivaient largement au-dessus de leurs moyens. Une tempête économique et financière des plus sérieuses de l'histoire récente de l'Asie allait éclater, avec un retentissement qui s'étend à tout le continent, Japon y compris. Avec l'effondrement de la devise thaïlandaise en juillet 1997, la crise financière en Asie a eu des effets psychologiques et matériels aussi durables que l'effondrement du mur de Berlin, affirme un analyste de l'Institut financier Lehman Brothers.

En effet, quand la Thaïlande dévalua sa monnaie, le *baht*, le 2 juillet 1997, il n'était pas évident que cette décision provoquerait autant d'effets, et aussi considérables. Les tumultes qui secouèrent la Bourse thaïlandaise se propagèrent très vite à tous les autres marchés financiers régionaux.³³ Pourquoi la Thaïlande ? Depuis quelques mois, les opérateurs financiers avaient décidé de cibler ce pays, à la fois alertés par la dégradation de sa balance des paiements et conscients de l'incompétence notoire de sa classe politique. Dans l'espoir de mettre un terme à l'effondrement monétaire et aux assauts de la spéculation, les banques centrales sacrifièrent des milliards de dollars US en pure perte. Aux Philippines, les taux d'intérêt atteignirent 39 % avant que les autorités ne se résignent à laisser flotter la monnaie. Un peu à la manière de ce qui s'était passé au Japon à la fin des années 80, le marché de

l'immobilier s'effondra. Après avoir bien profité du boom asiatique, les capitaux étrangers cherchèrent aussitôt d'autres refuges.

Le reflux brutal des capitaux a donc eu comme conséquence, une très forte dévaluation qui a entraîné la faillite bancaire. C'est le double *mismatch* lié au fait de placer en devises locales pour rembourser en dollars US et au fait d'emprunter à court terme pour placer à long terme qui a mis à genoux le système bancaire du Sud-Est asiatique.³⁴ En fait, la crise financière de 1997 est intervenue dans un contexte de libéralisation opérée sans véritables infrastructures de base en Asie.

En dépit de leurs indicateurs économiques flatteurs (croissance, exportations, épargne et réserves de devises), les pays d'Asie du Sud-Est étaient fragiles à cause du déséquilibre de leurs comptes courants, particulièrement depuis le début des années 90. Les plus exposés étaient la Thaïlande (-8,2 % du PNB) et la Malaisie (-7,5 %). Or ni l'un ni l'autre ne manifestaient le moindre signe de redressement ; leur endettement public et privé ne cessait de croître. Toutefois, l'illusion d'une prospérité prolongée était nourrie par le simple fait que la prospérité se prolongeait.

L'implosion financière qui vient de se produire n'est séparable ni de la situation générale de surproduction ni d'un endettement mondial qui atteint 32 000 milliards de dollars US. Les économies de l'ASEAN, dominées par le capital financier, fonctionnent un peu comme le prolongement des deux cents grosses sociétés qui dominent la planète. Les principales décisions en matière d'investissement et de production les concernant sont donc prises par les conseils d'administration des entreprises multinationales. Déréglementés, les flots de capitaux internationaux ont déstabilisé les institutions monétaires des pays de l'ASEAN, quand elles ne les ont pas détruites.

La puissance de ce complexe transnational se manifeste en particulier à travers la présence des sociétés japonaises, elles-mêmes presque entièrement sous le contrôle de quinze ou vingt conglomérats industrialo-bancaires. Les investissements japonais à l'étranger, initialement orientés vers le secteur primaire, se sont récemment intéressés à l'industrie et à l'immobilier. Les sous-traitants en Asie du Sud-Est des conglomérats japonais produisent à présent, toute une gamme de biens manufacturés et emploient près d'un million de salariés. Les géants de l'automobile nipponne, par exemple, contrôlent la quasi-totalité de cette industrie. Le célèbre Proton malaisien est tributaire de composants importés du Japon. Près de 6 % du produit national brut de la Malaisie dépend des seules activités de la société Matsushita. La situation de surproduction est manifeste dans l'électronique, en particulier dans le secteur des semi-conducteurs, à la fois frappé par une demande anémique et par des prix qui ne cessent de baisser.

Cet effondrement des prix a eu un impact délétère sur l'ensemble du secteur, d'autant qu'il est survenu au moment où les capacités de production se multipliaient de manière spectaculaire. Pour se faire une idée assez précise de l'impact du choc créé par la coïncidence d'une chute des cours et d'une poussée de la production, il suffit de savoir que le quart des exportations de Hongkong, de Taiwan et de la Thaïlande, et la moitié de celles de Singapour sont liées à l'électronique.

Les conséquences financières du krach des Bourses asiatiques semblent loin d'être totalement maîtrisées à ce jour. À l'heure où d'aucuns présentent les pays de l'ASEAN comme un modèle pour l'Afrique, les énormes sommes dilapidées en quelques semaines de crise et la fuite des investisseurs laissant une lourde facture, témoignent de la volatilité des capitaux privés, plus intéressés par la spéculation que par le développement.

La lutte anti-corruption dans les pays d'Asie du Sud-Est

La crise financière de 1997 a encouragé l'adoption de réformes politiques et économiques dans les pays d'Asie du Sud-Est. Cette section, qui s'inspire d'un article³⁵ tiré sur Internet, donne une vue d'ensemble de la lutte anti-corruption, appréhendée aux niveaux international, régional et national, et sur la base du dynamisme du secteur privé et de la société civile de la plupart des pays considérés.

Aperçu général

La qualité de la gouvernance et les schémas de corruption varient considérablement en Asie du Sud-Est. L'État puissant de Singapour a maintenu la corruption à un niveau faible mais, en revanche, la liberté de la presse et l'accès à l'information y sont limités. L'Indonésie a connu des réformes politiques et l'éclosion d'une société civile, mais la faiblesse de l'Etat a limité l'efficacité des mesures de lutte anti-corruption. Par contre, le Vietnam et le Laos caractérisés par un régime communiste, le Cambodge engagé dans une économie transitionnelle et le Myanmar placé sous le joug militaire, sont concernés particulièrement par la mauvaise gouvernance et la corruption.

La pression constante des difficultés économiques a tantôt poussé à la réforme. Le besoin urgent d'investissements étrangers a accru l'influence des bailleurs de fonds internationaux sur les agendas politiques de certains pays d'Asie du Sud-Est. Et dans certains cas, la pression extérieure est venue s'ajouter aux efforts des réformateurs de la lutte contre la corruption et a permis certains progrès comme, par exemple, l'adoption d'une loi contre le blanchiment d'argent aux Philippines après l'inscription de ce pays sur la liste noire du Groupe d'Action financière (FATF). Dans d'autres, la réforme a suscité une résistance au niveau local.

Dans certains pays, notamment en Indonésie, aux Philippines et en Thaïlande, la tendance à la baisse de l'activité économique a poussé à la réforme favorable au marché afin de réduire les possibilités de corruption. Dans ces trois pays, des personnalités politiques de premier plan ont été arrêtées sous l'accusation de corruption, mais l'on se demande encore jusqu'où les pouvoirs publics sont disposés à aller dans cette répression.

L'interpénétration depuis toujours des secteurs public et privé dans plusieurs pays de la région crée encore des opportunités de corruption et de résistance à la réforme. Les États peuvent réellement inciter à la réforme de la gouvernance au sein de l'entreprise lorsque l'opposition politique est moins forte comme c'est le cas en Malaisie et à Singapour.

Le renforcement de la lutte anti-corruption à travers la région est consécutif à la croissance économique dont a bénéficié l'Asie du Sud-Est avant la crise financière de 1997. Des années de croissance ont fait émerger une classe moyenne informée qui a naturellement adhéré aux organisations de la société civile qui militent maintenant pour une plus grande transparence et l'obligation de rendre compte. Certes, les pays ont perdu des acquis économiques depuis 1997, mais les coalitions contre la corruption ont gagné en puissance. Néanmoins, de fortes interdictions continuent de frapper les ONG et les médias dans nombre de ces pays. Les tentatives d'introduction d'une législation sur la liberté d'information ont échoué en Indonésie et, à Singapour, le gouvernement a renforcé la réglementation imposée sur l'utilisation de l'Internet.

Aux niveaux international et régional

À l'échelle internationale, les initiatives en matière de lutte contre la corruption ont joué un rôle-clé dans l'établissement de l'agenda politique et, dans une moindre mesure, dans les décisions politiques prises dans la région. Parmi ces initiatives figurent le Plan de Lutte contre la Corruption pour l'Asie et le Pacifique de la Banque asiatique de développement/l'Organisation pour la Coopération et le Développement économiques (BAD-OCDE), les diverses initiatives de la Banque mondiale dans la lutte contre la corruption et la poursuite du travail du FATF contre le blanchiment d'argent.

Le Plan d'action BAD-OCDE, adopté à Tokyo en novembre 2001, est destiné à appuyer diverses activités dans le cadre de la lutte contre la corruption au niveau régional. Ce plan prévoit (1) le développement de systèmes efficaces et transparents dans les services publics ; (2) le renforcement des actions contre la corruption et la promotion de l'intégrité dans les opérations commerciales ; et (3) l'appui à la participation active du public. La Banque asiatique de développement et l'OCDE mènent une campagne de collecte de

fonds à l'appui des pays dont les programmes de lutte contre la corruption sont alignés sur ledit Plan.

Pour sa part, la Banque Mondiale a mis au point plusieurs initiatives dans le domaine de la gouvernance et de la lutte anti-corruption au niveau national.

Les organisations internationales veillent également à ce que leurs opérations ne soient pas entachées de corruption.

Le rôle du Groupe d'action financière (FATF) a été mis en évidence ces dernières années. En effet, le groupe a inscrit les Philippines et l'Indonésie sur la liste noire des pays qui ne veulent pas coopérer. Pour retirer son nom de la liste, le gouvernement des Philippines a réuni son parlement en septembre 2001 et adopté, après plusieurs reports, une loi contre le blanchiment d'argent. De même, suite à la pression internationale, la Chambre des représentants indonésienne a adopté, en mars 2002, une tardive loi contre le blanchiment d'argent en Indonésie.

D'autres organisations multilatérales ont contribué à exercer des pressions dans le sens d'une amélioration et de la mise en œuvre des politiques existantes, avec un accent particulier sur la lutte contre la corruption. Les signataires de l'accord de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) sur les marchés publics ont convenu d'adopter des procédures d'attribution des marchés publics, non discriminatoires et transparentes.

D'autres organisations privées internationales ne sont pas restées inactives. Le Conseil économique du Bassin pacifique, par exemple, s'est efforcé d'établir une charte sur les normes de transactions entre les entreprises et le gouvernement. L'efficacité de l'action internationale dépend en partie de la capacité à surmonter les résistances au niveau national.

Au niveau national

A la suite du ralentissement de l'activité économique mondiale en 2002, l'Asie du Sud-Est a vu son activité économique sombrer à un niveau jamais atteint depuis la crise financière qui a secoué l'Asie en 1997. Dans de nombreux pays, notamment en Indonésie, aux Philippines et en Thaïlande, la crise économique a encouragé l'adoption de réformes politiques et économiques. Pour attirer l'investissement étranger et restaurer la confiance au niveau national, ces trois pays ont entamé une politique de désengagement de l'État. Cette tendance pourrait réduire les possibilités de corruption, quoique le processus de privatisation offre un terrain fertile aux actes de corruption.

En Malaisie, les difficultés économiques semblent avoir incité l'État à aller plus loin dans la réforme des entreprises, tout en combinant protectionnisme avec libéralisation économique. C'est ainsi qu'il a initié une importante restructuration des entreprises appartenant à l'État ou contrôlées par lui, lesquelles

étaient gérées par des hommes d'affaires protégés par la coalition au pouvoir. De même, à Singapour, le ministère des Finances a entamé des réformes portant sur la gouvernance en créant des comités à trois niveaux, chargés d'examiner le cadre juridique et réglementaire des entreprises, la politique de divulgation ainsi que les normes comptables et la gouvernance au sein de l'entreprise.

Réagissant à la situation économique peu brillante, à la pression internationale et pour raviver leur légitimité chancelante ou fragile, plusieurs gouvernements ont affiché une volonté surprenante à pourchasser les « intouchables ». Ainsi, en mars 2002, le président indonésien Megawati Sukarnoputri a fait arrêter et assigner en justice pour corruption Akbar Tanjung, chef de la majorité au Parlement.

Le fils de l'ancien président Suharto, Tommy Suharto, a été également reconnu coupable de l'assassinat d'un juge qui l'avait inculpé pour corruption. En mars toujours, un tribunal de Djakarta a inculpé le gouverneur de la Banque centrale, Syahril Sabirin, pour faits de corruption et l'a condamné à trois années d'emprisonnement. Beaucoup de gens demeurent toutefois sceptiques quant à l'aboutissement de ces actions. D'ailleurs, tout en étant condamné, lui aussi, à trois années d'emprisonnement, Tanjung ne continue pas moins d'exercer la fonction de président du Parlement après avoir fait appel du jugement. D'autre part, une cour d'appel a annulé la condamnation de Sabirin prononcée par un tribunal de première instance.

En Thaïlande, le gouvernement a été frappé de stupeur par la décision prise par la Commission nationale contre la corruption (NCCC) d'entamer une procédure contre le Premier ministre Taksin Shinawatra pour dissimulation illicite d'actifs.

Toutefois, en août 2001, la cour constitutionnelle a, pour des raisons inconnues, cassé le verdict de culpabilité prononcé par la NCCC. Tandis que cet acquittement du Premier ministre plongeait de nombreux observateurs dans la consternation, on ne tarissait pas d'éloges à l'endroit de cette entité nouvelle, la NCCC, qui gardait jalousement son indépendance malgré les pressions politiques.

Dans certains pays, il y a eu peu d'initiatives notables contre la corruption malgré la préoccupation croissante suscitée par ce phénomène. Au Vietnam, le Parti communiste a mené à son terme, un processus de « critique et d'autocritique », mais rien n'indique avec certitude que cette initiative donnera naissance à une politique constructive. Au Laos, on rapporte que les populations dénoncent une augmentation des cas de corruption, ce dont témoignent aussi les signes d'enrichissement de plus en plus apparents chez certains membres influents du parti au pouvoir. À Myanmar, le régime militaire a ordonné, en novembre 2001, le limogeage de deux généraux et de plusieurs

ministres, mais selon les rumeurs, ils ne seraient que des boucs émissaires désignés pour cristalliser les critiques destinées au régime en place.

Les organismes de lutte contre la corruption dont l'action a été couronnée de succès à Singapour et à Hongkong ont été confrontés à des difficultés ailleurs. À Hongkong et à Singapour (voir Annexe II), pays caractérisés par un environnement de bonne gouvernance relative, les organismes de lutte contre la corruption ont réussi leur mission puisqu'ils peuvent compter sur l'efficacité relative de la police, du bureau du procureur et du système judiciaire. Dans les pays où la gouvernance peut être qualifiée de passable à médiocre, comme l'Indonésie et les Philippines, ces organismes sont affaiblis par des attributions conflictuelles et par l'insuffisance des ressources mises à leur disposition, de même que par la fragilité des autres institutions politiques et juridiques.

Le secteur privé

La nature et l'influence du secteur privé dans la région sont liées à la qualité de la gouvernance telle qu'elle existe dans chaque pays. Le secteur privé de Singapour a un comportement conforme à la réglementation, car les mesures d'incitation ou de rétorsion sont claires et appliquées avec rigueur. À l'inverse, en Malaisie, beaucoup d'entreprises qui ont prospéré sont nominatives et de propriété privée mais, à bien des égards, elles restent des « entreprises politiques » qui doivent leur croissance au traitement préférentielle qu'elles reçoivent du parti au pouvoir, quand elles ne sont pas la propriété de dirigeants politiques eux-mêmes.

Aux Philippines et en Thaïlande, le comportement du secteur privé est mitigé, quoique prometteur depuis quelque temps. Avec la démocratisation et la libéralisation survenues depuis la fin des années 1980, les Philippines ont assisté à une expansion du secteur privé et à un désengagement considérable de l'État. La Thaïlande vit une situation analogue, bien que les principaux bénéficiaires de la corruption au niveau de l'État, pendant les années où le pays était contrôlé par l'armée, soient non seulement des intérêts privés, mais également ceux des militaires et des cadres de l'administration. Depuis la crise financière qui a frappé l'Asie, le secteur privé a été davantage épuré et forcé à assurer une bonne gouvernance au niveau de l'ensemble du secteur.

Le secteur privé au Myanmar et dans les économies de transition du Cambodge, du Laos et du Vietnam n'est que le reflet de ce qu'il est dans les pays voisins. Le secteur privé a longtemps été frappé d'illégalité dans les pays dirigés par les régimes communistes. Cette situation tend à changer, quoique lentement. Au Vietnam, un amendement constitutionnel a été adopté en 2001, qui met les entreprises du secteur privé sur le même pied d'égalité que les entreprises du secteur public.

En Indonésie, le secteur privé, qui a été dominé pendant trois décennies par les membres et associés de la famille Suharto, a été affaibli par la crise financière asiatique. Mais les évolutions demandées au sein de l'entreprise par les bailleurs de fonds multilatéraux et les réformateurs nationaux se font par à-coups, car l'organisme chargé de la restructuration, doit faire face à la pression des groupes d'hommes d'affaires qui font intervenir leurs appuis politiques. En août 2001, le ministre de tutelle des sociétés parapubliques a dénoncé la corruption au niveau du processus de privatisation et de restructuration.

Bien que le Parti communiste domine la vie politique au Vietnam, son autorité ne se traduit pas forcément par des réformes effectives. L'obstacle ici, ce ne sont pas les intérêts prédateurs du secteur privé, car le milieu des affaires a encore beaucoup à faire pour affirmer sa présence, mais bien les intérêts de l'État. La résistance à la réforme des entreprises parapubliques continue d'être très forte au sein de l'administration.

Au Cambodge, le secteur privé est à ses premiers balbutiements dans une économie dominée par l'agriculture, mais des études³⁶ révèlent que les hommes d'affaires versent souvent des pots-de-vin aux fonctionnaires. La faiblesse des institutions cambodgiennes a contribué à remettre en question la capacité de ce pays à instaurer une bonne gouvernance au sein du secteur privé.

Singapour et la Malaisie sont beaucoup mieux placés pour réformer leurs secteurs privés. Le gouvernement de Singapour continue de définir les conditions de son engagement économique grâce à la domination politique du Parti de l'Action populaire (PAP). Aucun défi politique majeur n'est perceptible si l'on se base sur les résultats des élections parlementaires de 2001. Le PAP a remporté environ 75% des suffrages, ce qui, selon le code électoral, l'autorise à détenir 98% des sièges au Parlement. Le gouvernement malais jouit d'une position aussi favorable à faire avancer les réformes dans la mesure où la coalition au pouvoir demeure fermement aux commandes en dépit de quelques incursions de la part de l'opposition.

La société civile

Sa puissance varie considérablement à travers la région. À Singapour, l'État demeure dominant et non libéral et la société civile relativement faible et marginalisée. Il n'en est pas moins vrai qu'au cours des dernières années, des groupes comme le *Think Centre*, la *Rountable* et le *Socratic Circle* ont activement œuvré à une plus grande ouverture politique, même si la bataille est loin d'être gagnée.

La Malaisie est dirigée par une coalition au pouvoir mais le pluralisme y est plus présent qu'à Singapour. Le gouvernement a récemment eu recours à

des mesures extrêmes à l'égard de l'opposition et des groupes de la société civile, en particulier à la suite des attaques du 11 septembre. Des individus, parmi lesquels des militants des droits humains, ont été détenus aux termes de la loi sur la sûreté intérieure qui autorise une détention pratiquement indéfinie sans procès.

Aux Philippines, la société civile connaît une influence croissante depuis les années 1980. Mais le statut de certaines ONG s'est encore renforcé depuis l'évincement de l'ancien président Joseph Estrada en janvier 2001, épisode au cours duquel les groupes de la société civile ont mené avec succès des campagnes de lutte contre la corruption.

La puissance de la société civile thaïlandaise s'est manifestée à travers le rôle pivot qu'ont joué les ONG dans le processus d'élaboration et d'adoption de la « constitution populaire » de 1997, dont certaines dispositions relatives à la lutte contre la corruption ont été récemment invoquées à l'encontre de la corruption publique. En 2001, les groupes de la société civile se sont mobilisés pour recueillir des signatures afin de contraindre le Sénat à diligenter une enquête sur des hauts responsables du ministère de la Santé, accusés de mauvaise gestion des marchés publics. A la suite de ces investigations, le ministre de la Santé et d'autres hauts fonctionnaires ont été démis de leurs fonctions.

En Indonésie, on assiste à une véritable éclosion de la société civile depuis la chute du régime, suite à la crise financière asiatique. Confrontées à un Etat assailli de problèmes, plusieurs ONG comme *Transparency International Indonésie*, la *Fondation TIFA* et *Indonesia Corruption Watch* ont concentré leurs efforts sur les initiatives portant sur la gouvernance et la lutte contre la corruption.

Au Vietnam, on assiste à l'envol du secteur de la société civile parallèlement au virage amorcé par l'État vers des mécanismes orientés vers le marché et une certaine ouverture politique. Certes, l'espace politique demeure très étroit et n'englobe pas le domaine sensible de la corruption, mais il n'en demeure pas moins que plusieurs ONG se sont impliquées dans des questions touchant à la gouvernance et aux évaluations participatives de la pauvreté.

Au Cambodge, les initiatives de lutte contre la corruption ont été relativement renforcées par la collaboration entre les ONG et les organisations multilatérales. En août 2001, le Centre ONG pour le développement social et la Banque asiatique de développement ont organisé une conférence internationale sur la transparence articulée autour d'un plaidoyer en faveur de la lutte contre la corruption dans la région, y compris le Cambodge. La

conférence s'est illustrée par son évaluation sans détours de la corruption gouvernementale en présence de hauts fonctionnaires.

Au Laos et au Myanmar toutefois, il n'y a guère de place pour la société civile et les perspectives d'émergence d'une coalition pour lutter contre la corruption sont encore incertaines.

Dans certains cas, la société civile rencontre des problèmes dans ses propres rangs, ce qui a pour conséquence, de diminuer sa légitimité et son efficacité. En Indonésie, un des dirigeants de l'ONG *Hipalapa* a été emprisonné sous l'inculpation de détournement de 2 milliards de *roupies* (soit environ 220 000 dollars US) d'une coopérative agricole. On se préoccupe de plus en plus aussi du caractère corruptible des journalistes. Selon une étude réalisée par l'Alliance des journalistes indépendants, en février 2002, 80 à 90 % des journalistes acceptent des pots-de-vin des personnes interviewées en échange de reportages favorables. Aux Philippines, un réseau important d'ONG s'est trouvé mêlé à une controverse après avoir remporté un appel d'offres portant sur des obligations du gouvernement. La raison est que le groupe aurait bénéficié d'un traitement préférentiel compte tenu du fait que son président était la sœur du secrétaire aux Finances.

Discussion

L'expérience des pays d'Asie du Sud-Est en matière de lutte contre la corruption montre qu'on peut combattre ce fléau. S'il est vrai que l'élimination totale de la corruption dans le monde ne se fera pas d'un coup de baguette magique, des pas décisifs peuvent cependant être faits pour limiter sa propagation et réduire ses effets corrosifs. La lutte contre la corruption est un combat de longue haleine qui, pour être efficace, requiert l'entière participation de tous les secteurs de la société, particulièrement celle de la société civile et du secteur privé, ainsi que celle de la communauté internationale. Aucun gouvernement ne peut espérer mener à bien cette lutte contre la corruption sans le soutien actif et la pleine participation de ses citoyens.

La lutte contre la corruption doit en particulier être institutionnalisée dans la société civile dans son ensemble, ainsi que la transparence, la responsabilité et l'intégrité au sein des organisations locales et internationales.

Le contexte de choc consécutif à la crise financière de 1997, les besoins de capitaux et la pression des investisseurs qui exigent plus de transparence ont été les éléments catalyseurs des réformes politiques et économiques engagées par les dirigeants des pays d'Asie du Sud-Est. L'émergence de la société civile et du secteur privé y a été également pour quelque chose dans cette lutte réussie contre la corruption. L'exemple de Singapour doit inspirer les pays africains dans leur stratégie de lutte anti-corruption. De cette expérience, il ressort que les lois et structures anti-corruption ne sont d'aucune

utilité, s'il n'y a pas derrière, une volonté politique affirmée de la part des dirigeants et de la société civile de lutter contre la corruption.

La lutte contre la corruption doit se mener sur trois fronts,³⁷ à savoir, l'information, la prévention et la répression.

L'information est essentielle : les entreprises comme les gouvernements bougent quand l'opinion l'exige. Il faut commencer par dissiper les préjugés qui découragent l'action et qui sont du genre :

- la corruption serait inévitable, inhérente à la nature humaine, consubstantielle à certaines civilisations et imposée par la nécessité de sauvegarder des emplois et de boucler les fins de mois de fonctionnaires mal payés ;
- la corruption serait moins dommageable qu'on le dit. « Voyez les dragons d'Asie, corrompus et dynamiques », disait-on jusqu'à la crise de 1997 ;
- la corruption n'aurait pas une ampleur qui la rende insupportable. Là prennent leur sens les indices élaborés par *Transparency International* pour mesurer la corruption « passive » et « active » dans les divers pays et dans divers secteurs : la corruption sévit partout.

La prévention consiste à réduire les occasions de corruption, en organisant le financement de la vie politique, en limitant les interventions administratives, en répartissant les pouvoirs, en gérant avec discernement la sélection, la rotation et la rémunération des personnels. Elle vise aussi à réduire l'attrait de la corruption en supprimant la déductibilité fiscale des pots-de-vin ou leur garantie par l'assurance-crédit.

La prévention consiste d'autre part, à augmenter le risque d'être pris et, pour cela, à faire régner partout la transparence et promouvoir une presse libre. Elle consiste aussi à répandre une culture qui bannisse la corruption et en augmente le coût moral ou politique, en encourageant notamment l'émergence d'une société civile forte. Au-delà du coût moral, il y a le coût pénal, qui passe par une répression efficace, à savoir, colmater d'abord les larges brèches par où s'engouffre la grande corruption, mais ne pas laisser pour autant s'épanouir la petite corruption, qui frappe souvent les plus pauvres et qui se diffuse aisément vers le haut.

La répression repose sur un cadre législatif national. Pour déceler, la déclaration de soupçon est devenue un instrument primordial qui impose d'établir une bonne collaboration avec les professionnels. Pour sanctionner, une magistrature indépendante, intègre, doit être suffisamment dotée en hommes, et des outils juridiques adéquats. Mais l'action répressive s'appuie de plus en plus sur la concertation internationale à travers des initiatives sectorielles.

Toute stratégie de lutte contre la corruption doit engager des actions allant dans les sens :

- d'un engagement sincère et visible de la part des plus hautes autorités du pays à combattre la corruption et qui, en tout état de cause, doivent afficher une tolérance zéro en la matière ;
- d'un changement de politiques qui réduirait la demande en matière de corruption, en instituant des règles transparentes et en réduisant au minimum le pouvoir discrétionnaire accordé à certains agents publics ;
- d'une réduction de l'offre en matière de corruption à travers le relèvement des salaires à la Fonction Publique, en prenant des mesures d'incitation en faveur des agents honnêtes, en instituant des contrôles et des sanctions à l'endroit des agents publics ;
- d'un règlement du problème de financement des partis politiques.

En somme, la lutte contre la corruption va de pair avec des changements notables des politiques existantes, c'est-à-dire une réforme de l'Etat et de son appareil judiciaire, ce qui donnerait une véritable indépendance et un pouvoir réel aux structures anti-corruption mises en place. En outre, la lutte contre la corruption doit allier information/sensibilisation (afin de prévenir) et sanction, le tout dans un contexte où ce sont les premiers responsables du pays, à l'image du modèle singapourien, qui donnent l'exemple. En effet, Singapour a surtout réussi sa politique anti-corruption du fait de l'engagement de ses dirigeants qui ont donné l'exemple d'intégrité à leurs citoyens.

Conclusion

Cette étude met en exergue le caractère impalpable du fléau des temps modernes qu'est la corruption. En effet, la littérature ne donne aucune définition du phénomène qui fasse l'unanimité. La corruption fait souvent l'objet d'occultation sociale et c'est au détour d'une dénonciation qu'elle s'offre de manière éphémère et partielle à l'appréciation du grand public. Très rares sont les statistiques officielles qui évoquent ce type de phénomène. Mais en tout état de cause, la corruption s'apparente aux infractions telles que le détournement de deniers publics, la fraude, le versement de pots-de-vin, l'escroquerie, le racket, le népotisme, le clientélisme et le trafic d'influence. De ce point de vue, elle n'aurait pas existé dans nos sociétés traditionnelles où même la pratique des cadeaux ne s'assimile pas à de la corruption, mais fait plutôt partie des règles de fonctionnement de la société. Longtemps ignorée par la sociologie, la corruption serait un phénomène des temps modernes lié à l'économie du marché. Abordée sous l'angle de la microsociologie des comportements corrompus, la corruption serait d'abord

le fait de l'individu. S'il est vrai que la simple cupidité des hommes peut favoriser la corruption, force est de reconnaître que c'est le contexte qui explique mieux le phénomène. En effet, perçue comme une manifestation de la mondialisation et de la globalisation de l'économie, la corruption se développe dans les pays où les institutions sont trop faibles pour y faire obstacle, du fait des pressions exercées sur les autres secteurs de la société par l'économie marchande. En somme, la corruption, un fléau contre lequel la lutte sera longue et difficile, fleurit dans le vide institutionnel.

L'expérience des pays d'Asie du Sud-Est en matière de lutte anti-corruption est édifiante. Ces pays sortent d'une corruption endémique, mais ils ont réussi, pour la plupart, à contenir la propagation du phénomène par la ferme volonté politique de leurs dirigeants, à laquelle s'ajoute le dynamisme du secteur privé et de la société civile. Ces pays ont également bénéficié du soutien d'organisations et de structures financières internationales engagées dans la lutte contre la corruption.

Notes

1. Cité par REN-LAC, 2001, *Morale et corruption dans des sociétés anciennes du Burkina*, p. 30, Collection REN-LAC.
2. Dommel, Daniel, Déjeuner-débat du Club Réalités internationales du 05/12/2000 sur www.ensmp.fr/~scherer/arri/dommel.html.
3. Olivier De Sardan, Discussion du 05/12/01 sur www.culture.fr/culture/mpe/actualites/doc/bistrot-des-ethnologues.htm à propos de « La corruption comme objet anthropologique : études empiriques en Afrique ».
4. Olivier De Sardan, 2001, sur www.culture.fr/culture/mpe/actualites/doc/bistrot-des-ethnologues.htm.
5. Tanzi, Vito, 2000, *Policies, institutions and the dark side of economics*, Edward Elgar Publishing Limited.
6. Programme d'action contre la corruption Partie II – Le travail du GMC, sur www.greco.coe.int/docs/pac/pacf2.htm, p.2.
7. Banque mondiale, Rapport de mission au Mali, 2001, p. iv (*Recommandations visant à renforcer le programme anti-corruption*).
8. Enseignant de philosophie à l'UFR/Sciences humaines de l'Université de Ouagadougou.
9. REN-LAC, 2001, *Morale et corruption dans des sociétés anciennes du Burkina*, p. 42, Collection REN-LAC.
10. Dialla, B. Emile, 2003, « Corruption : approche sociologique du phénomène », *CAPES Infos*, n°001, p.12.
11. Pujas, Véronique, 2000, Dénonciation de la corruption et contestation politique en Europe, p. 2 (Article rédigé dans le cadre d'un concours au CNRS).
12. Ibid.
13. La distinction méthodologique entre microsociologie et macrosociologie n'établit pas une dichotomie entre les deux approches qui sont

complémentaires. Elles font toutes référence à la même réalité qui tantôt s'actualise dans l'individuel, tantôt dans le collectif à telle enseigne que « ... les dichotomies individu - société, sujet - objet, et micro - macro ne constituent pas un dualisme, mais une 'dualité' » (Giddens, A., cité par Turner, J. H., 1986, p. 458). Et avec le développement de la sociologie des organisations, qui est une approche intermédiaire, le fait social est compris et analysé à travers le continuum individu - institutions - société. Autrement dit, les individus se rattachent à des groupements partiels ou institutions (famille, groupe de parenté, association, entreprise, classe sociale, clan, gang, etc.) qui eux-mêmes entrent dans la composition de la société globale. Ces distinctions renvoient simplement à des querelles d'école, sinon les trois niveaux du continuum se fondent et se tiennent réciproquement, car ils sont indissolublement liés dans la réalité des choses. Mais en termes d'approche, la macrosociologie reste la plus féconde.

14. Cité par Pujas, Véronique, 2000, Dénonciation de la corruption et contestation politique en Europe (Article rédigé dans le cadre d'un concours au CNRS).
15. *Ibid.*
16. Programme d'action contre la corruption Partie II – Le travail du GMC, p. 3, sur www.greco.coe.int/docs/pac/pacf2.htm
17. Cité par REN-LAC, 2001, Morale et corruption dans des sociétés anciennes du Burkina, p.9, Collection REN-LAC.
18. Dommel, Daniel, 2000, sur www.ensmp.fr/~scherer/arri/dommel.html .
19. Banque mondiale, Rapport de mission au Mali, 2001, p. 6 (*Recommandations visant à renforcer le programme anti-corruption*).
20. Programme d'action contre la corruption Partie II-Le travail du GMC, sur www.greco.coe.int/docs/pac/pacf2.htm
21. Dommel, Daniel, 2000, sur www.ensmp.fr/~scherer/arri/dommel.html .
22. Organisation de Coopération et de Développement économiques.
23. Moreda, Françoise, La diversité de l'Asie, sur <http://perso.club-internet.fr/erra/MOREDA/Geo5e/Asie.html> .
24. Bolongaita, Emil, 2003, Asie du Sud-Est, *Rapports régionaux*.
25. Crouzatier, Jean-Marie, 2002, *Droit et religions en Asie du Sud-Est*, Presses de l'Université des sciences sociales de Toulouse.
26. Sur www.monde-diplomatique.fr/1997/10/CLAIRMONT/9318 .
27. Menguy, Marc, 2001, « Grogne en Asie contre la corruption », *Revue de l'International Herald Tribune*.
28. Dorleans, Bernard, 1998, « La crise économique en Asie du Sud-Est, crise conjoncturelle ou ajustement structurel ? Le cas de l'Indonésie », *Revue de l'Institut des hautes études de défense nationale*, Athéna, n°6.
29. Braguinsky, Serguey, 1996, "Corruption and Schumpeterian growth in different economic environments", *Contemporary Economic Policy*, XIV, 14-25.
30. *Ibid.*
31. Clairmont, F. Frédéric, 1997, « Un modèle de croissance en échec : Typhon financier sur les tigres d'Asie », *Le Monde diplomatique*.

32. Dorleans, Bernard, 1998, « La crise économique en Asie du Sud-Est, crise conjoncturelle ou ajustement structurel ? Le cas de l'Indonésie », *Revue de l'Institut des hautes études de défense nationale*, Athéna, n°6.
33. Clairmont, F. Frédéric, 1997, « Un modèle de croissance en échec : Typhon financier sur les tigres d'Asie », *Le Monde diplomatique*.
34. Jean Paul Pollin, 2002, Professeur d'Économie et Finances de l'Université d'Orléans, dans le cadre d'une conférence publique qu'il a donnée le 10 août 2002 à Ouagadougou sous l'égide du Programme de Troisième Cycle interuniversitaire en économie (PTCI) sur le thème, « Comment analyser les nouvelles crises financières internationales ? ».
35. Bolongaita, Emil (2003) : Asie du Sud-Est, *Rapports régionaux*.
36. Cf. The World Bank, 2000, *Cambodia governance and corruption diagnostic: Evidence from citizen, enterprise and public official surveys*, Washington D.C., The World Bank.
37. Dommel, Daniel, 2000, sur www.ensmp.fr/~scherer/arri/dommel.html.

Références

1) Publications du REN-LAC

- Ren-Lac, 2001, *Le Burkina à l'épreuve de la corruption : Recueil d'articles du REN-LAC parus dans l'Observateur Paalga*, Imprimerie FGZ Trading, Ouagadougou, Burkina Faso, janvier.
- Ren-Lac, 2001, *Morale et corruption dans des sociétés anciennes du Burkina*, Collection REN-LAC, FGT-Trading, Ouagadougou, Burkina Faso, juin.
- Ren-Lac, 2002, *État de la corruption au Burkina Faso*, Rapport 2001, REN-LAC, FGZ-Trading, Ouagadougou, Burkina Faso, avril.
- Ren-Lac, 2002, *Lois contre corruption : Inventaire des dispositions réglementaires et juridiques relatives à la lutte contre la corruption au Burkina Faso*, Collection REN-LAC, Imprimerie JJ, avril.

2) Autres ouvrages et articles

- Bailey, Kenneth D., 1987, *Methods of social research*, The Free Press, New York, USA.
- Banque mondiale, 2001, *Recommandations visant à renforcer le programme anti-corruption*, Rapport de mission de la Banque mondiale au Mali en 2001, (Document inédit).
- Bardhan, P. and Mookherjee, D., '2002, Corruption and decentralization of infrastructure delivery in developing countries', (AERC Plenary presentation by Bardhan Pranab, May 26).
- Bolongaita, Emil, 2003, Asie du Sud-Est, *Rapports régionaux* (Article tiré sur Internet).
- Braguinsky, Serguey, 1996, "Corruption and Schumpeterian growth in different economic environments", *Contemporary Economic Policy*, XIV (July), 14-25.
- Clairmont, F. Frédéric, 1997, « Un modèle de croissance en échec : Typhon financier sur les tigres d'Asie », *Le Monde diplomatique*, Octobre.

- Crouzatier, Jean-Marie, 2002, « Droit et religions en Asie du Sud-Est », *Presses de l'Université des sciences sociales de Toulouse*.
- Dialla, Basga Émile, 2003, « Corruption : Approche sociologique du phénomène », *CAPES Infos*, n°001, avril-juin, p. 12.
- Dorleans, Bernard, 1998, « La crise économique en Asie du Sud-Est, crise conjoncturelle ou ajustement structurel ? Le cas de l'Indonésie », *Revue de l'Institut des hautes études de défense nationale*, Athéna, n°6, 2^e trim.
- Durkheim, Emile, 1960, *Le Suicide*, Paris, PUF, nouvelle édition.
- Giddens, Anthony, 1987, *Sociology: A brief but critical introduction*, Harcourt Brace Jovanovich, Publishers, New York, USA.
- Huntington, P. Samuel, 1968, *Political order in changing societies*, New Haven: Yale University Press.
- Leff, Nathaniel, 1964, "Economic development through bureaucratic corruption", *American Behavioral Scientist*, 8-14.
- Menguy, Marc, 2001, « Grogne en Asie contre la corruption », *Revue de l'International Herald Tribune*, janvier 2001.
- Moens, Frédéric, 2000, Dette et société, le lien social : un jeu d'obligation, Conférences sur la dette, 5 avril 2000, (Tiré sur Internet).
- Moreda, Françoise : La diversité de l'Asie (Article tiré sur Internet).
- Pollin, Jean Paul, 2002, Comment analyser les nouvelles crises financières internationales ? [Conférence publique donnée le 10 août 2002 à Ouagadougou dans le cadre de l'animation scientifique du 8^e Campus commun des cours à option du Programme de Troisième Cycle interuniversitaire en économie (PTCI)].
- Pujas, Véronique, 2000, Dénonciation de la corruption et contestation politique en Europe, (Article rédigé dans le cadre d'un concours au CNRS, tiré sur Internet).
- Rousseau, Jean-Jacques, 1966, L'Émile ou de l'éducation, Éditions Flammarion.
- Tanzi, Vito, 2000, *Policies, institutions and the dark side of economics*, Edward Elgar Publishing Limited.
- The World Bank, 2000, *Cambodia governance and corruption diagnostic: Evidence from citizen, enterprise and public official surveys*, Washington D.C, The World Bank.
- Turner, Jonathan H., 1986, *The structure of sociological theory*, The Dorsey Press, Chicago, Illinois, USA.

3) Sites Internet

- <http://search.msn.fr/results.=Google>
- <http://www.ensmp.fr/~scherer/arri/dommel.htmail>
- <http://perso.club-internet.fr/sergecar/cours/devoir1.htm>
- <http://www1.worldbank.org/publicsector/anticorrupt/>
- <http://www.culture.fr/culture/mpe/actualites/doc/bistrot-des-ethnologues.htm>
- http://www.dial.prd.fr/dial_evenements/dial_seminaires.htm
- <http://www.greco.coe.int/docs/pac/pacf2.htm>

www.transparency.org
<http://www.cpiib.gov.sg/aboutus.htm>

**Annexe I : L'indice de perceptions de la corruption 2002 de
*Transparency International:***

Country Rank	Country	CPI 2002 score	Surveys used	Standard deviation	High-low Range
1	Finland	9.7	8	0.4	8.9 - 10.0
2	Denmark	9.5	8	0.3	8.9 - 9.9
	New Zealand	9.5	8	0.2	8.9 - 9.6
4	Iceland	9.4	6	0.4	8.8 - 10.0
5	Singapore	9.3	13	0.2	8.9 - 9.6
	Sweden	9.3	10	0.2	8.9 - 9.6
7	Canada	9.0	10	0.2	8.7 - 9.3
	Luxembourg	9.0	5	0.5	8.5 - 9.9
	Netherlands	9.0	9	0.3	8.5 - 9.3
10	United Kingdom	8.7	11	0.5	7.8 - 9.4
11	Australia	8.6	11	1.0	6.1 - 9.3
12	Norway	8.5	8	0.9	6.9 - 9.3
	Switzerland	8.5	9	0.9	6.8 - 9.4
14	Hong Kong	8.2	11	0.8	6.6 - 9.4
15	Austria	7.8	8	0.5	7.2 - 8.7
16	USA	7.7	12	0.8	5.5 - 8.7
17	Chile	7.5	10	0.9	5.6 - 8.8
18	Germany	7.3	10	1.0	5.0 - 8.1
	Israel	7.3	9	0.9	5.2 - 8.0
20	Belgium	7.1	8	0.9	5.5 - 8.7
	Japan	7.1	12	0.9	5.5 - 7.9
	Spain	7.1	10	1.0	5.2 - 8.9
23	Ireland	6.9	8	0.9	5.5 - 8.1
24	Botswana	6.4	5	1.5	5.3 - 8.9
25	France	6.3	10	0.9	4.8 - 7.8
	Portugal	6.3	9	1.0	5.5 - 8.0
27	Slovenia	6.0	9	1.4	4.7 - 8.9
28	Namibia	5.7	5	2.2	3.6 - 8.9
29	Estonia	5.6	8	0.6	5.2 - 6.6
	Taiwan	5.6	12	0.8	3.9 - 6.6
31	Italy	5.2	11	1.1	3.4 - 7.2
32	Uruguay	5.1	5	0.7	4.2 - 6.1
33	Hungary	4.9	11	0.5	4.0 - 5.6
	Malaysia	4.9	11	0.6	3.6 - 5.7
	Trinidad & Tobago	4.9	4	1.5	3.6 - 6.9

Country Rank	Country	CPI 2002 score	Surveys used	Standard deviation	High-low Range
36	Belarus	4.8	3	1.3	3.3 - 5.8
	Lithuania	4.8	7	1.9	3.4 - 7.6
	South Africa	4.8	11	0.5	3.9 - 5.5
	Tunisia		4.8	5	0.8 3.6 - 5.6
40	Costa Rica	4.5	6	0.9	3.6 - 5.9
	Jordan		4.5	5	0.7 3.6 - 5.2
	Mauritius	4.5	6	0.8	3.5 - 5.5
	South Korea	4.5	12	1.3	2.1 - 7.1
44	Greece		4.2	8	0.7 3.7 - 5.5
45	Brazil		4.0	10	0.4 3.4 - 4.8
	Bulgaria	4.0	7	0.9	3.3 - 5.7
	Jamaica		4.0	3	0.4 3.6 - 4.3
	Peru		4.0	7	0.6 3.2 - 5.0
	Poland		4.0	11	1.1 2.6 - 5.5
50	Ghana		3.9	4	1.4 2.7 - 5.9
51	Croatia		3.8	4	0.2 3.6 - 4.0
52	Czech Republic	3.7	10	0.8	2.6 - 5.5
	Latvia		3.7	4	0.2 3.5 - 3.9
	Morocco	3.7	4	1.8	1.7 - 5.5
	Slovak Republic	3.7	8	0.6	3.0 - 4.6
	Sri Lanka	3.7	4	0.4	3.3 - 4.3
57	Colombia	3.6	10	0.7	2.6 - 4.6
	Mexico		3.6	10	0.6 2.5 - 4.9
59	China		3.5	11	1.0 2.0 - 5.6
	Dominican Rep.	3.5	4	0.4	3.0 - 3.9
	Ethiopia	3.5	3	0.5	3.0 - 4.0
62	Egypt		3.4	7	1.3 1.7 - 5.3
	El Salvador	3.4	6	0.8	2.0 - 4.2
64	Thailand	3.2	11	0.7	1.5 - 4.1
	Turkey		3.2	10	0.9 1.9 - 4.6
66	Senegal		3.1	4	1.7 1.7 - 5.5
67	Panama		3.0	5	0.8 1.7 - 3.6
68	Malawi		2.9	4	0.9 2.0 - 4.0
	Uzbekistan	2.9	4	1.0	2.0 - 4.1
70	Argentina	2.8	10	0.6	1.7 - 3.8
71	Cote d'Ivoire	2.7	4	0.8	2.0 - 3.4
	Honduras	2.7	5	0.6	2.0 - 3.4
	India		2.7	12	0.4 2.4 - 3.6
	Russia		2.7	12	1.0 1.5 - 5.0
	Tanzania	2.7	4	0.7	2.0 - 3.4
	Zimbabwe	2.7	6	0.5	2.0 - 3.3

Country Rank	Country	CPI 2002 score	Surveys used	Standard deviation	High-low Range
77	Pakistan	2.6	3	1.2	1.7 - 4.0
	Philippines	2.6	11	0.6	1.7 - 3.6
	Romania	2.6	7	0.8	1.7 - 3.6
	Zambia		2.6	4	0.52.0 - 3.2
81	Albania		2.5	3	0.81.7 - 3.3
	Guatemala	2.5	6	0.6	1.7 - 3.5
	Nicaragua	2.5	5	0.7	1.7 - 3.4
	Venezuela	2.5	10	0.5	1.5 - 3.2
85	Georgia		2.4	3	0.71.7 - 2.9
	Ukraine		2.4	6	0.71.7 - 3.8
	Vietnam		2.4	7	0.81.5 - 3.6
88	Kazakhstan	2.3	4	1.1	1.7 - 3.9
89	Bolivia		2.2	6	0.41.7 - 2.9
	Cameroon	2.2	4	0.7	1.7 - 3.2
	Ecuador		2.2	7	0.31.7 - 2.6
	Haiti		2.2	3	1.70.8 - 4.0
93	Moldova	2.1	4	0.6	1.7 - 3.0
	Uganda		2.1	4	0.31.9 - 2.6
95	Azerbaijan	2.0	4	0.3	1.7 - 2.4
96	Indonesia	1.9	12	0.6	0.8 - 3.0
	Kenya		1.9	5	0.31.7 - 2.5
98	Angola		1.7	3	0.21.6 - 2.0
	Madagascar	1.7	3	0.7	1.3 - 2.5
	Paraguay	1.7	3	0.2	1.5 - 2.0
101	Nigeria		1.6	6	0.60.9 - 2.5
102	Bangladesh	1.2	5	0.7	0.3 - 2.0

Source : www.transparency.org

Annexe II : Le Bureau d'investigation sur des faits de corruption de Singapour

Après l'indépendance en 1965, les nouvelles autorités politiques ont pris sur eux l'engagement de donner l'exemple en matière d'intégrité et de tracer la voie à suivre pour tout agent public. La loi anti-corruption était régulièrement révisée afin de s'assurer que les contrevenants seront effectivement punis et que la corruption ne paye pas. Aujourd'hui, Singapour est l'un des rares pays au monde où la corruption est maîtrisée. Cela est dû :

- à la volonté politique des dirigeants qui sont déterminés dans leur combat contre la corruption ;
- à l'adéquation des lois anti-corruption du pays suffisamment sévères pour dissuader tout recours à la corruption ;
 - au réel pouvoir accordé à la structure d'investigation qui a les coudées franches pour traquer les corrompus quel que soit leur statut ou leur origine ;
 - à l'opinion publique qui n'accepte pas la corruption comme mode de vie.

La structure de lutte anti-corruption s'appelle **Bureau d'Investigation sur des Faits de Corruption** (CPIB en anglais). Il s'agit d'une structure indépendante qui mène des enquêtes et vise à prévenir la corruption dans les secteurs public et privé de Singapour. Créé en 1952, il détient son pouvoir d'investigation de la Loi préventive de la Corruption (Chapitre 241). Le bureau est dirigé par un directeur qui rend compte directement au Premier ministre. Le bureau a la responsabilité de sauvegarder l'intégrité du service public et encourager des transactions sans corruption dans le secteur privé. Il est aussi chargé de signifier les cas avérés de corruption aux différents départements ministériels pour des prises de sanction. Le bureau a un pouvoir étendu pour enquêter sur tout fait de corruption. Le bureau joue également un rôle de prévention en révisant les méthodes de travail et les procédures dans les différents départements ministériels afin d'identifier les faiblesses qui peuvent favoriser la corruption, et proposer aux différents responsables les corrections nécessaires. En outre, le bureau organise régulièrement des séminaires et des conférences pour sensibiliser les agents publics, particulièrement ceux en contact direct avec le grand public, sur les méfaits de la corruption et les précautions à prendre pour l'éviter. Le credo du bureau est : **Combattre la corruption à travers une action rapide, sûre, ferme mais juste !** Les attributions du bureau consistent à :

- recevoir les plaintes et enquêter sur les faits de corruption ;
- enquêter sur les comportements à relent de corruption de la part d'agents publics ;
- prévenir la corruption en examinant les pratiques et les procédures dans l'administration publique afin de minimiser les opportunités de corruption.

Source: <http://www.cpib.gov.sg/aboutus.htm>